

User

M A N U A L

POUR LES COMMISSIONS
CONSULTATIVES COMMUNALES
D'INTÉGRATION



Inscription sur les
listes électorales

PRÉFACE

Ce guide est destiné principalement aux responsables communaux et aux membres des commissions consultatives communales d'intégration dont l'une des tâches est de faciliter l'intégration politique des résidents étrangers de la commune.

Le guide contient une démarche en six étapes pour réaliser une campagne au niveau local afin de motiver les ressortissants étrangers à participer à la vie politique.

Il contient également des exemples de bonnes pratiques et des informations synthétiques sur la participation électorale lors des élections communales de 2011.

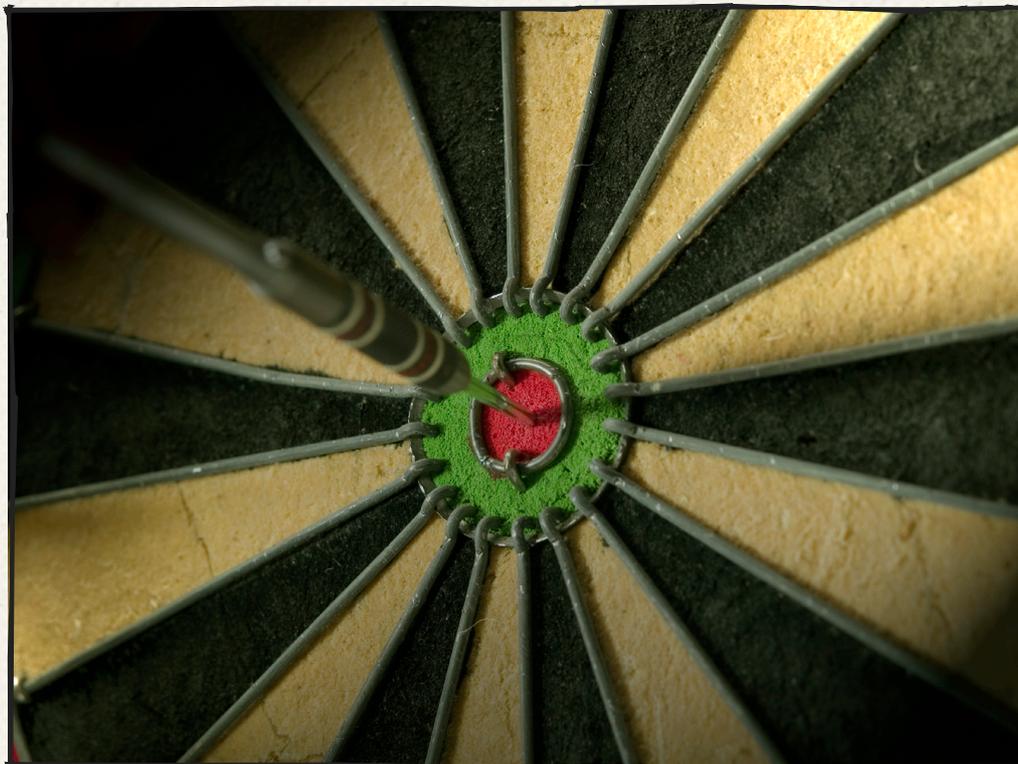
Pourquoi voter ?



Au Luxembourg, 44 % de la population est étrangère. Dans plusieurs communes, ce taux dépasse en réalité les 50 %. **La participation des étrangers à la vie politique locale est un vrai enjeu de démocratie.**

- ◆ L'action de voter met le citoyen en contact direct avec le processus politique. Par ce geste, il peut choisir ses représentants.
- ◆ Voter est l'expression de la citoyenneté. En participant à une élection et en donnant son point de vue, l'électeur contribue au bon fonctionnement de la démocratie.
- ◆ Voter sert aussi à protéger les libertés. Une société démocratique ne peut survivre que si les citoyens qui la composent considèrent le processus politique comme un devoir et une responsabilité.

Première étape : **identifier et cibler**



Faire un relevé statistique des étrangers de votre commune.

- ◆ Identifier la composition de la population par nationalité afin de cibler les principales communautés étrangères, notamment les habitants qui remplissent les conditions de résidence de 5 années.
- ◆ Demander la composition de la population par tranche d'âge pour cibler les jeunes ou les seniors.
- ◆ Dans tous les cas, il s'agit d'identifier les différentes populations, de mieux les connaître et de les approcher par le biais d'associations, de structures communales, de médias, etc.

Exemple de la commune de REISDORF - Commune à scrutin majoritaire de 1 133 habitants*, Reisdorf possède un taux d'inscription de **43%** aux élections communales de 2011, le plus élevé au Luxembourg. Dans un premier temps, l'administration communale a envoyé des lettres individualisées à l'ensemble des résidents étrangers de la commune, ainsi que les dépliants que l'OLAI avait mis à disposition dans le cadre de la campagne nationale « Je peux voter ». Les employés communaux ont systématiquement sensibilisé les citoyens qui se présentaient aux guichets de l'administration. La commune a également participé à la Journée nationale d'inscription.

* Toutes les sources proviennent des administrations communales.

Connaître le taux d'inscription aux élections précédentes.

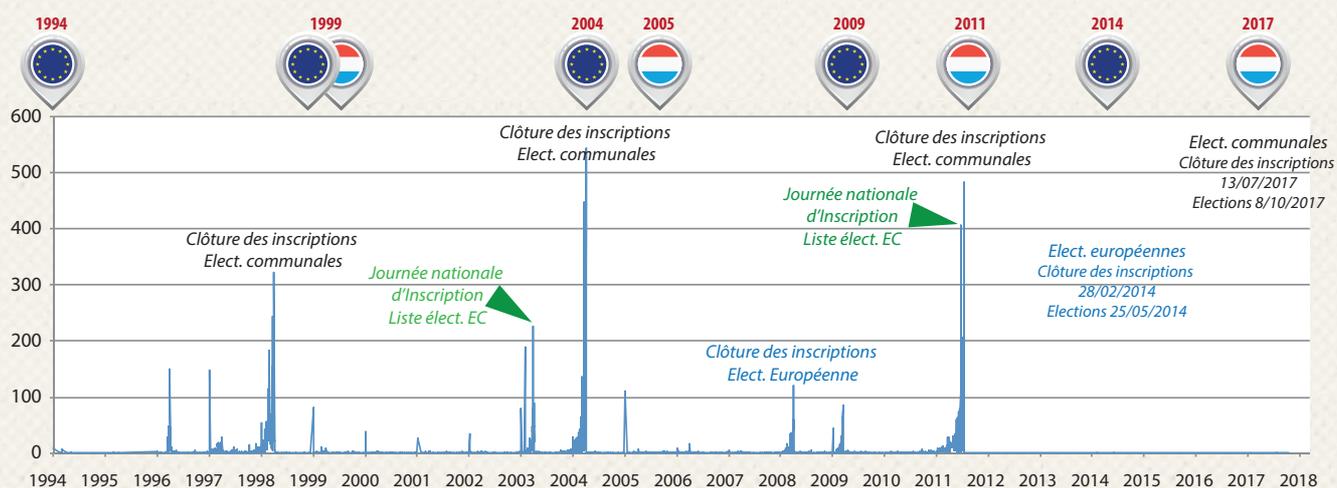
- ◆ Le CEFIS réalise depuis les élections communales de 1999 un bilan des inscriptions des étrangers sur les listes électorales. Les détails des données, par communes et par nationalités, sont disponibles dans les différentes publications (www.cefis.lu).

S'informer sur les échéances à respecter.

- ◆ Tout au long de l'année, les citoyens étrangers qui remplissent les conditions peuvent s'inscrire sur les listes électorales. Cependant, on observe que les personnes s'inscrivent sur les listes au dernier moment, juste avant la clôture des inscriptions.
- ◆ Les prochaines élections où les personnes de nationalité étrangère pourront voter sont les élections européennes du 25 mai 2014 ouvertes aux seuls ressortissants communautaires (la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le 28 février 2014), puis il y aura les élections communales d'octobre 2017 ouvertes à tous, ressortissants communautaires et non communautaires.

- ◆ Connaître ces échéances permet de cibler les actions dans des périodes clés. Pour cela, un calendrier peut vous permettre de déterminer la date des prochaines initiatives pour informer et inciter les ressortissants étrangers à s'inscrire.

Nombre d'inscriptions par jour sur les listes électorales communales / européennes selon la date



© CEFIS 2013

Il s'agit donc de

- ◆ cibler la population selon l'âge, la nationalité, ...
- ◆ cibler les actions en fonction du calendrier prévisionnel.

Deuxième étape : **prendre contact**



Définir un plan pour contacter les différentes communautés.

- ◆ Identifier les personnes qui peuvent être considérées comme des « multiplicateurs » dans votre commune, c'est-à-dire des personnes considérées comme des leaders communautaires, qui sont actifs et ont une influence dans leurs communautés.
- ◆ Une formation de multiplicateurs est mise en place par l'OLAI, en collaboration avec Migration Policy Group et le CEFIS. Elle a pour objectif de proposer des pistes et des échanges de bonnes pratiques en matière d'incitation des étrangers à s'inscrire sur les listes électorales. Cette formation est reconduite à chaque période électorale, elle est ouverte à tous. Contact : info@olai.etat.lu

Exemple de la communauté péruvienne - De taille réduite, elle est composée de 125 électeurs potentiels. Le 14 juillet 2011, son taux d'inscription était de 26%, la plaçant ainsi au premier rang des groupes nationaux en termes d'inscription. C'est l'investissement d'une citoyenne péruvienne qui constitue une des explications de ce succès. Membre de l'Institut Culturel Luxembourgeois-Péruvien, elle a participé à la formation des multiplicateurs. Elle a su mettre en place une diversité d'actions pour mobiliser sa communauté : mailings à toute la communauté, actions de proximité (séances conviviales d'information), actions spécifiques (distribution des dépliant OLAI, sensibilisation d'autres nationalités dans le voisinage), la mise à profit d'autres activités de l'association pour sensibiliser au vote (ateliers d'enfants, stands de foire, organisation des fêtes).

- ◆ Identifier les lieux où sont présents les étrangers (bistrot, épicerie, entreprises, associations) et les manifestations publiques (fêtes, marchés, etc).

Exemple de la Ville d'ESCH-SUR-ALZETTE - Un groupe de travail s'est occupé de façon permanente de sensibiliser les étrangers à la participation politique, en collaboration avec de nombreuses associations. Plusieurs actions ont été menées : des séances d'information, des stands d'inscription dans des lieux publics, dans la zone piétonne de la ville, des fêtes avec possibilité d'inscription sur place, des concours dans les écoles, etc. Ainsi, la fête des Marches de la St Jean, une grande fête portugaise annuelle, a permis de toucher ce public cible et un grand nombre d'inscriptions a été enregistré ce jour là.

Troisième étape : **définir un plan pour informer**



Informez sur le système électoral :

- ◆ Les conditions pour être électeur aux élections communales :
 - résider au Luxembourg depuis 5 années au moment de l'inscription sur la liste électorale,
 - avoir 18 ans le jour des élections.

- ◆ Les conditions pour être candidat aux élections communales :
 - résider au Luxembourg depuis 5 années au moment de l'inscription sur la liste électorale,
 - avoir sa résidence habituelle depuis 6 mois dans la commune,
 - avoir 18 ans le jour des élections.
 - Informations : www.jepeuxvoter.lu

Informier sur le fonctionnement et les compétences des communes.

- ◆ Aborder les sujets qui concernent les gens : accueil des nouveaux arrivants, scolarisation, garde d'enfants, qualité de l'environnement, infrastructures communales, relations avec les pays d'origine des migrants, etc.
- ◆ Organiser des séances sur le fonctionnement de la commune, du système électoral, etc.
- ◆ Coordonner et intégrer les différentes actions de sensibilisation.

Veiller à inclure les différents acteurs dans une démarche commune : élus, CCI, associations d'étrangers, associations locales, personnel communal, etc.

Exemple de la commune de JUNGLINSTER - Commune de 6770 habitants, 21% des étrangers sont inscrits sur les listes électorales aux élections communales de 2011. La campagne pour mobiliser les étrangers à participer aux élections compte une demi-douzaine d'initiatives. Parmi les actions, trois séances d'information par an – combinées à des visites – organisées comme un circuit initiatique cherchant à informer tous les administrés, étrangers comme Luxembourgeois, sur le fonctionnement d'une commune, y compris dans ses aspects techniques (distribution de l'eau, trafic routier, etc.).

Quatrième étape : **mettre en place des actions de sensibilisation**



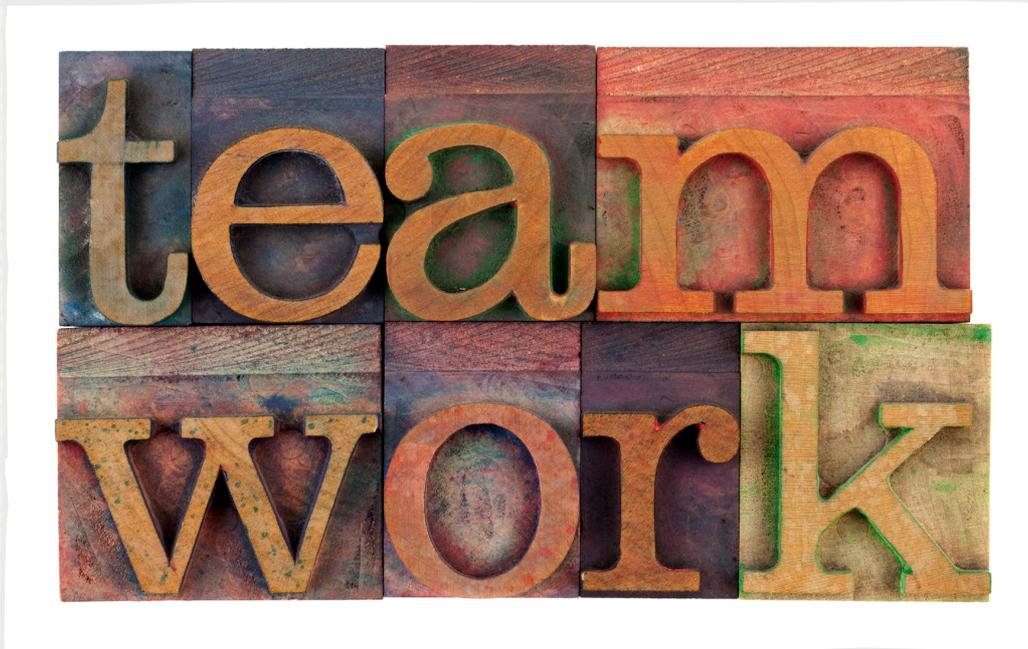
Coordonner et intégrer les actions les mieux adaptées à votre commune.

- ◆ Utiliser le matériel de sensibilisation développé au niveau national par l'OLAI.
- ◆ Des séances d'information à la participation électorale sont proposées par le CLAE et le CEFIS aux CCI sur demande.
- ◆ Utiliser les lettres personnalisées.
- ◆ Participer à la Journée nationale d'inscription.

- ◆ Mettre en place des actions de sensibilisation lors des fêtes, des soirées.
- ◆ Développer des soirées et séances d'information.
- ◆ Recourir au matériel de sensibilisation : exposition, etc.
- ◆ Ouvrir les bureaux d'inscription le soir et le samedi matin.
- ◆ Dans les petites communes, faire du porte-à-porte.

Exemple de la commune de STRASSEN - Il s'agit d'une commune urbaine à scrutin proportionnel de 7565 habitants. Le taux d'inscription est de 20% aux élections communales de 2011. Strassen a été très active durant la campagne 2011 pour la participation des étrangers aux élections communales. La commune a d'abord sensibilisé ses propres employés, et a utilisé diverses ressources (bus d'inscription, exposition, cartes postales, dépliants). Des activités de loisirs ont été organisées par la commune (dégustation de vin) qui en a profité pour inviter les résidents étrangers à s'inscrire. Une conférence a aussi été organisée en coopération avec l'OLAI et la Chambre de Commerce américaine. La CCI a été impliquée dans la campagne : ses membres ont parlé aux étrangers dans leur langue, des lettres personnalisées ont été envoyées, ainsi que des cartes postales et des brochures (OLAI) en différentes langues. Strassen a créé un logo, des gadgets et a donné une identité propre à la commune. Ainsi, en sensibilisant à la participation politique, le sentiment d'identification avec la commune a été nourri. L'exemple souligne l'importance de l'information à intervalles réguliers, du contact direct, de l'usage des langues étrangères et le besoin d'une identification personnelle et positive avec la commune.

Cinquième étape : **travailler en réseau**



Rechercher des relais et partenaires pertinents et les sensibilise :

- ◆ élus, services communaux et structures communales,
- ◆ OLAI,
- ◆ associations d'étrangers et associations locales,
- ◆ partis et groupements politiques,
- ◆ syndicats,
- ◆ commerces,
- ◆ personnalités publiques,
- ◆ etc.

Profiter des occasions qui se présentent :

- ◆ sensibiliser lors de fêtes, en prévoyant la possibilité d'inscription sur place,
- ◆ lors de la campagne pour l'inscription sur les listes européennes, inviter les citoyens à s'inscrire aussi pour les communales et vice-versa,
- ◆ répondre favorablement aux demandes des associations et autres acteurs visant à sensibiliser à l'inscription électorale.

Exemple d'un travail en réseau avec une association d'étrangers : Les associations « Coopération Luxembourg Monténégro » et « Luxembourg/Monténégro » ont été très actives et ont imaginé des initiatives à destination d'une des populations immigrées non-UE les plus nombreuses du Luxembourg. La formule est de multiplier les réunions spécifiques à la communauté dans chaque commune du Luxembourg où le groupe est bien représenté, d'organiser des rencontres en amont et pendant la campagne avec des associations d'origine serbo-croate. Il s'agit d'informer la population grâce à un réseau de bénévoles et de canaux de communication (radios, TV, presse, Internet, bouche-à-oreille), de miser sur des actions de proximité (porte-à-porte, contacts téléphoniques, courriers personnalisés) et d'inviter des personnalités luxembourgeoises et monténégrines à s'exprimer en public.

Sixième étape : **Encourager l'inscription**



Faciliter l'inscription :

- ◆ adapter les horaires d'ouverture aux besoins des citoyens,
- ◆ permettre l'inscription lors de fêtes et manifestations publiques

Communiquer utile :

- ◆ rechercher les arguments adaptés à vos publics,
- ◆ envoyer des lettres et de la documentation personnalisées,
- ◆ miser sur la diversité linguistique : dépasser les trois langues officielles et utiliser des langues différentes en fonction des publics,
- ◆ informer à intervalle régulier
- ◆ répéter l'information sous diverses formes et à travers divers canaux.

Pour en savoir plus



5, avenue Marie-Thérèse

L-2132 Luxembourg

(+352) 44 743 501

cefis@cefis.lu

www.cefis.lu



OFFICE LUXEMBOURGEOIS
DE L'ACCUEIL ET
DE L'INTÉGRATION